

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOGENT SUR VERNISSON – 26 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le **26 février**, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 16 février 2016, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire

**Etaient Présents** : Michel LE ROUX, Jean-Paul PINAUD, Jean-Luc LAUVERJAT, Bernadette CORJON, Jean-Marc SECQUEVILLE, Simone TOUCHARD (a reçu procuration d'Eliane COGNOT), Jean-Loup OUDIN, Sylvain PHILIPPOT, Annie GREGOIRE, Gratiane DES DORIDES, Jean-Luc PICARD, Isabelle CAILLEAU, Véronique DAL PONT, Dominique DE WILDE, Raul DA SILVA BRAS, Dorothée GALOPIN, Monique PIOT, Maryse TRIPIER, Philippe MOREAU, Sophie MALGOURIS, Dominique DENIS, Guy BENTEO, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** : Eliane COGNOT (a donné procuration à Simone TOUCHARD)

Jean-Paul PINAUD est nommé secrétaire de séance.

---

Monsieur le Maire ouvre la séance, et demande au Conseil Municipal d'avoir une pensée en mémoire de Madame Nicole PEOT, ancienne Maire de Ste Geneviève des Bois, décédée récemment, dont les obsèques se tiendront à Ste Geneviève des Bois samedi 27 février 2016. Madame Monique Piot signale au Conseil que les obsèques de Monsieur Gallet, ancien maire de St Maurice sur Aveyron, ont eu lieu le jeudi 25 février 2016.

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 29 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- La réception des installations de la station d'épuration aura lieu le 02 mars 2016, la période d'observation ayant donné satisfaction. La démolition de l'ancienne station est achevée, les aménagements extérieurs sont en cours.
- L'extinction de l'éclairage public devrait être achevée fin juin 2016 sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. Pour Nogent sur Vernisson, en raison de la mise aux normes des horloges et des armoires électriques, seuls certains quartiers sont opérationnels.
- Concernant l'avenir d'IRSTEA sur la Commune, une réunion importante a lieu le 23 février dernier au Domaine des Barres, à la demande de Mme la Vice-Présidente de la Région Centre, avec notamment les représentants des différentes structures présentes sur le Domaine des Barres, et les décideurs.
- Le déploiement de la fibre optique sur le Département du Loiret a été confié à Lysséo, avec pour objectif principal la réduction des zones blanches. Ce déploiement, qui n'est en aucun cas prévu pour les particuliers, vise à réduire l'affaiblissement des lignes, et à stabiliser le débit des connexions. Des précisions sur les installations techniques nécessaires et sur leur phasage ont été apportées par Lysséo, la Commune de Nogent sur Vernisson n'étant pas prioritaire dans le plan de déploiement. Suite à des demandes de Mesdames Monique Piot et de Dominique Denis, il est précisé que Lysséo n'a pas communiqué pour le moment sur la suppression des fils cuivres prévue en 2021.
- Une réunion aura lieu en Préfecture le 07 mars prochain, concernant la mise en compatibilité du PLU, nécessaire pour la construction du rond-point nord, à l'intersection de la RD 2007 et de la RD 607.

## INTERCOMMUNALITE

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Lors du dernier conseil communautaire, ont été abordés les points suivants : dossier de consultation des entreprises pour le marché 2016 de la voirie, création d'un groupement de commandes pour des travaux de voirie, validation du Document Unique et du plan d'actions correctives et/ou préventives, projet de construction de la Gendarmerie pour un montant global de plus de 2.3 millions d'euros (900 000 euros attendus de subventions), prorogation d'une année supplémentaire de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)
- Concernant le projet de fusion des Communautés de Communes de Châtillon-Coligny, de Lorris et de Bellegarde, une réunion du comité de pilotage aura lieu le 1<sup>er</sup> mars à Lorris. Une réunion à destination des conseillers municipaux sera organisée courant mars.
- En raison des problèmes rencontrés sur le lot Electricité, la fin des travaux de l'Espace des Etangs est repoussée à fin juin 2016, avec une mise en service de l'équipement en septembre 2016, sous réserve des délais relatifs à la nouvelle entreprise d'électricité.
- A la demande de Madame Monique Piot, Monsieur le Maire prendra contact avec la Communauté de Communes pour organiser une visite de l'Espace des Etangs.

## DECISIONS FINANCIERES

- Fournitures 2016 Espaces Verts : 16 029.35 € (dont produits phytosanitaires : 8 524.40 €)
- Achat d'une perche d'élagage Espaces Verts : 899.10 €

## ORDRE DU JOUR

### 1/ Budget principal / Compte de Gestion 2015

Madame Bernadette CORJON, rapporteur de la Commission Finances du 23 février 2016, expose que le compte de gestion 2015 établi par la Trésorière Municipale, dont les écritures et les résultats sont identiques à ceux du compte administratif, doit être validé par le Conseil Municipal.

#### Résultats budgétaires de l'exercice

	Investissement	Fonctionnement
<b>Recettes</b>	646 259.54 €	2 081 636.64 €
<b>Dépenses</b>	675 582.62 €	1 568 107.18 €
<b>Résultat</b>	- 29 323.08 €	513 529.46 €

#### Résultats d'exécution

	Résultat de clôture exercice 2014	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture exercice 2015
<b>Investissement</b>	235 396.31 €	0.00 €	- 29 323.08 €	206 073.23 €
<b>Fonctionnement</b>	531 229.37 €	203 438.69 €	513 529.46 €	841 320.14 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget principal 2015.

### 2/ Budget principal / Compte administratif 2015

Madame Bernadette CORJON, rapporteur de la Commission Finances du 23 février 2016, donne lecture du compte administratif 2015 du budget général.

Monsieur le Maire, Michel LE ROUX, quitte la salle.

Madame Monique PIOT est élue présidente de séance et invite le Conseil Municipal à voter le compte administratif qui donne les résultats suivants :

<u>Investissement</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Réalisées	646 259.54 €	675 582.62 €
Résultat cumulé :	206 073.23 €	
Restes à réaliser	198 798.00 €	
<u>Fonctionnement</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Réalisées	2 081 636.64 €	1 568 107.18 €
Résultat cumulé :	841 320.14 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2015 du budget principal.

Au cours de la présentation du compte administratif, différentes précisions sont apportées :

- Evolution comparative du compte 61523 « entretien des voies et réseaux » en dépenses de fonctionnement : en 2013 maintenance de l'éclairage public, en 2014 travaux de réseaux en régie directe à l'école élémentaire.
- Frais de télécommunications au compte 6262 en dépenses de fonctionnement : bascule de Orange Business à Orange Pro et arriérés de factures à régulariser.
- Locations des salles communales en recettes de fonctionnement : 1705 euros pour le château et 824 euros pour la Maison des Associations.
- Détails des différents achats et travaux réalisés en dépenses d'investissement, et des différentes recettes d'investissement.

Madame Monique Piot souligne que le montant de la Dotation de Solidarité Rurale est bien plus important que ce qui avait été prévu au budget primitif. Madame Bernadette Corjon précise que cette dotation n'était pas notifiée au moment du vote du budget 2015.

Madame Maryse Tripiet remarque que les différentes dotations n'ont pas baissé globalement. Madame Bernadette Corjon rappelle que la Dotation Globale de Fonctionnement va baisser de près de 50 % sur 3 ans.

### 3/ Budget Eau et Assainissement / Compte de Gestion 2015

Madame Bernadette CORJON, rapporteur de la Commission Finances du 23 février 2016, expose que le compte de gestion 2015 établi par la Trésorière Municipale, dont les écritures et les résultats sont identiques à ceux du compte administratif, doit être validé par le Conseil Municipal.

#### Résultats budgétaires de l'exercice

	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>
<b>Recettes</b>	858 931.19 €	105 423.91 €
<b>Dépenses</b>	1 509 087.09 €	101 413.73 €
<b>Résultat</b>	- 650 155.90 €	4 010.18 €

#### Résultats d'exécution

	<u>Résultat de clôture exercice 2014</u>	<u>Part affectée à l'investissement 2015</u>	<u>Résultat de l'exercice 2015</u>	<u>Résultat de clôture exercice 2015</u>
<b>Investissement</b>	691 112.47 €	0.00 €	- 650 155.90 €	40 956.57 €
<b>Fonctionnement</b>	69 149.36 €	0.00 €	4 010.18 €	73 159.54 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2015 du budget Eau et Assainissement.

#### 4/ Budget Eau et Assainissement / Compte administratif 2015

Madame Bernadette CORJON, rapporteur de la Commission Finances du 23 février 2016, donne lecture du compte administratif 2015 du budget Eau et Assainissement.

Monsieur le Maire, Michel LE ROUX, quitte la salle.

Madame Monique PIOT est élue présidente de séance et invite le Conseil Municipal à voter le compte administratif qui donne les résultats suivants :

<u>Investissement</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Réalisées	858 931.19 €	1 509 087.09 €
Résultat cumulé :	40 956.57 €	
Restes à réaliser	567 044.90 €	218 660.00 €

  

<u>Fonctionnement</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Réalisées	105 423.91 €	101 413.73 €
Résultat cumulé :	73 159.54 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2015 du budget Eau et Assainissement.

#### 5/ Subventions aux associations 2016

Monsieur Jean-Luc LAUVERJAT, rapporteur de la commission Associations, donne lecture des propositions de subventions pour l'année 2016.

<u>Associations sportives</u>	
Fraternelle Nogentaise .....	7 500,00 €
Judo-Club Nogent .....	3 500,00 €
Gymnastique .....	420,00 €
Tennis .....	960,00 €
A.S. Collège Becquerel .....	140,00 €
Carpe Nogentaise .....	2 820,00 €
Union des Pêcheurs en compétition .....	500,00 €
La savate nogentaise .....	140,00 €
Badminton .....	350,00 €
Self Défense .....	140,00 €
Pétanque .....	180,00 €
Cowboy Country .....	140,00 €
Futsal Club .....	140,00 €
Rando des Rivières .....	140,00 €

  

<u>Associations culturelles</u>	
Union musicale .....	1 680,00 €
M.L.C. ....	470,00 €
Regard .....	140,00 €

  

<u>Associations sociales et patriotiques</u>	
UNCAFN .....	290,00 €
Amicale des Retraités .....	140,00 €
Union des Retraités UNRPA .....	140,00 €
Papillons Blancs Montargis (50 € par jeune) .....	200,00 €
Aide à domicile personnes âgées .....	2 400,00 €
Soins infirmiers à domicile .....	400,00 €

  

<u>Autres</u>	
Coopérative école élémentaire .....	1 000,00 €
Coopérative école maternelle .....	800,00 €
Parents d'élèves APE .....	140,00 €
AMBL .....	140,00 €
Alliance franco-portugaise .....	140,00 €

Jumelage .....	750,00 €
Joyeux Bénévoles .....	470,00 €
Voyages scolaires (50 € par collégien ou lycéen et par an)	200,00 €
Office du Tourisme .....	9 500,00 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal approuve, à 18 voix pour, 4 voix contre (Monique PIOT, Dominique DENIS, Maryse TRIPIER et Philippe MOREAU) et 1 abstention (Sophie MALGOURIS) l'attribution des subventions 2016 aux associations.

Au cours des débats, Monsieur Jean-Luc Lauerjat précise que les commissions « Finances » et « Associations » préconisent une baisse des subventions aux associations de 7 %, portant le montant total des subventions 2016 à 36 070 euros.

Suite aux demandes de Madame Maryse Tripier, il est précisé que les subventions aux associations participant au bon fonctionnement des TAPs sont maintenues. La subvention de l'office de tourisme est portée à 9 500 euros en 2016, à la demande de l'association dont la salariée ne sera présente que 9 mois sur l'année. La subvention de fonctionnement au Comité de Jumelage est baissée, néanmoins une subvention complémentaire pourra être accordée en cas d'action spécifique liée au projet de jumelage avec la Roumanie.

Madame Maryse Tripier déplore la baisse globale des subventions aux associations, qui participent à l'animation de Nogent sur Vernisson et travaillent au bien-être de la population. Monsieur le Maire souligne que les subventions sont maintenues pour les associations participant aux TAPs, ou développant des actions destinées aux jeunes. Il rappelle que certaines collectivités ont fait le choix de supprimer les subventions aux associations, et souligne les subventions indirectes dont bénéficient les associations (prêt des locaux communaux, du matériel). Madame Sophie Malgouris déplore la baisse de la subvention de fonctionnement attribuée à l'APE.

#### **6/ Convention de groupement de commandes « Marché 2016 de création et de renforcement des voiries »**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'afin de réaliser les travaux de rénovation des trottoirs Rue Le Brecq, la Commune va s'associer au marché 2016 de création et de renforcement des voiries, porté par la Communauté de Communes de Châtillon-Coligny.

Un projet de convention entre la Communauté de Communes de Châtillon-Coligny, et les Communes de Conflans sur Loing, Le Charme, Montbouy, Nogent sur Vernisson et Sainte Geneviève des Bois, a été transmis en vue de la création d'un groupement de commandes pour la réalisation commune de travaux de création et de renforcement des voiries communales.

La Communauté de Communes assurera la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de ces travaux, qui se situent en partie sur le territoire de la Communauté de Communes de Châtillon-Coligny, et en partie sur une voie dont la limite communale avec Conflans sur Loing se situe sur l'axe médian de la route.

Pour la Commune de Nogent sur Vernisson, les travaux concernés par cette convention sont :

- Rue Le Brecq : réalisation d'un trottoir reprofilé en calcaire et sable rouge et gravillonné, pose de caniveaux et bordures, et reprise de 4 avaloirs pour un montant estimatif de 36 166 € HT, soit 43 399.20 € TTC.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DONNE ACCORD pour que la Communauté de Communes de Châtillon-Coligny assure, dans le cadre de son marché 2016 de travaux de création et de renforcement des voiries, la maîtrise d'ouvrage pour les travaux restant à charge de la Commune,
- APPROUVE la convention en vue de la création d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes de Châtillon-Coligny et les Communes de Conflans sur Loing, Le Charme, Montbouy, Nogent sur Vernisson et Sainte Geneviève des Bois,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

Au cours des débats, Madame Monique Piot rappelle que le projet de réfection des trottoirs Rue le Brecq avait été repoussé les années précédentes, dans l'attente de la mise aux normes des habitations riveraines en matière d'assainissement, et souhaite savoir si ce point a été étudié avant de lancer l'opération. Monsieur le Maire précise qu'un point sera fait avant tout démarrage des travaux.

## **7/ Acquisition d'un véhicule aux Services Techniques / Demande de subvention**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le véhicule sans permis des Services Techniques, de marque Ligier, a été accidenté fin 2015. Les réparations dépassant largement le montant de sa valeur résiduelle, il a été décidé de le céder pour destruction à l'assurance de la Commune. Afin de permettre le bon fonctionnement des Services Techniques, il est nécessaire de procéder à son remplacement. Il est envisagé d'acquérir un véhicule électrique sans permis.

Le choix d'un véhicule électrique permettra de bénéficier du bonus écologique versé par l'Etat. Le superbonus écologique pourrait être également obtenu car ce véhicule électrique serait acquis en remplacement d'un véhicule polluant.

De plus, le choix d'un véhicule sans permis vise à permettre à un agent des services techniques de bénéficier d'un véhicule motorisé. Une subvention auprès du FIPHFP pourrait être sollicitée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'acquisition d'un véhicule électrique sans permis,
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible auprès du FIPHFP,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire,
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2016 (chap. 21).

Au cours des débats, à la demande de Monsieur Philippe Moreau, Monsieur le Maire précise qu'un véhicule électrique sans permis coûte entre 15 000 et 17 000 euros HT.

## **8/ Maitrise d'œuvre Travaux sur les réseaux d'assainissement 2016 / Demande de subvention**

Le point est ajourné, en raison des études de faisabilité en cours pour la viabilisation du terrain du futur centre d'incendie et de secours.

## **9/ Extension future du cimetière / Principe d'organisation**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le principe d'organisation relatif à l'extension future du cimetière, validé par les commissions « Travaux » et « Urbanisme ».

Il rappelle au Conseil Municipal les procédures de reprise des concessions engagées dans le cimetière actuel, mais aussi l'obligation réglementaire relative au nombre d'emplacements disponibles dans le cimetière en fonction du nombre du décès annuel dans la Commune.

Afin de poursuivre l'étude engagée par les commissions « Travaux » et « Urbanisme », Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir valider le principe d'organisation de l'extension du cimetière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VALIDE le principe d'organisation retenue pour l'extension future du cimetière.

Au cours des débats, Monsieur le Maire précise que le plan du cimetière actuel sera réactualisé pour une meilleure gestion quotidienne des concessions.

A la demande de Monsieur Jean-Paul Pinaud, Monsieur le Maire précise qu'un nouveau columbarium n'est pas prévu dans l'extension future. Il précise également que la mise en place d'emplacements spécifiques pour les différentes confessions n'est pas obligatoire.

Suite aux interrogations de Madame Sophie Malgouris, Monsieur le Maire souligne que l'extension permettra de créer environ 380 nouvelles concessions, et rappelle l'obligation réglementaire du nombre de concessions libres dans un cimetière (5 fois le nombre annuel de décès).

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Philippe Moreau souhaite savoir pour quelle raison la Commission « Travaux » a été convoquée à 17h. Monsieur Jean-Marc Secqueville précise que cela reste exceptionnel.

Monsieur Philippe Moreau souhaite savoir dans quel délai interviendra la signature des actes de vente avec le Groupe Schiever. Monsieur le Maire précise qu'un point a été fait avec le Groupe

Schiever, afin de s'assurer de l'achèvement des travaux et de l'absence de transfert de risque aux usagers. Il espère que la signature se tiendra courant mars pour mettre en œuvre la réalisation du parking.

Monsieur Philippe Moreau souhaite avoir des précisions sur les documents transmis avec les comptes administratifs. Madame Bernadette Corjon précise qu'il s'agit d'une part du bilan financier de la rénovation du logement au château, d'autre part d'un point sur le fonctionnement de la médiathèque (montant des cotisations encaissées, volume des emprunts).

Madame Dominique De Wilde signale des problèmes de distribution de la dernière parution de *La Feuille* et de l'Agenda de Poche au Baugé. Monsieur Jean-Paul Pinaud précise que, suite au retard pris dans l'élaboration de l'agenda de poche, il a été décidé de confier la distribution des documents à la Poste. Des dysfonctionnements dans la distribution ont été constatés ; un courrier de mécontentement a été adressé à la Poste à ce sujet, resté sans réponse à ce jour.

Madame Simone Touchard souhaite avoir des précisions sur les problèmes électriques rencontrés au nouveau logement du château. Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un problème de calibrage des installations électriques, qui sont communes à la médiathèque, au château et au logement.

Madame Sophie Malgouris a été interpellée par un usager du minibus le jeudi matin, concernant le circuit de ramassage, et demande s'il est possible de revoir le circuit afin de permettre aux personnes de se rendre au magasin Bi1. Monsieur le Maire rappelle qu'il n'a jamais été question de mettre en place un minibus spécifique pour le magasin Bi1, mais propose d'étudier le circuit de ramassage actuel.

Madame Maryse Tripier souhaite savoir si la création d'une union commerciale entre Nogent sur Vernisson et Châtillon-Coligny peut être envisagée. Madame Dorothee Galopin et Monsieur Guy Benteo soulignent les difficultés rencontrées à Montargis dans le fonctionnement de l'union commerciale.

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'ouverture de deux nouvelles activités, rue Aristide Briand : un cabinet d'infirmière et une agence de services à la personne.

Fin de séance : 22 h

<b>Membres du Conseil Municipal présents lors de la séance du Conseil Municipal en date du 26 février 2016</b>			
Michel LE ROUX	Eliane COGNOT	Jean-Paul PINAUD	Jean-Luc LAUVERJAT
Bernadette CORJON	Jean-Marc SECQUEVILLE	Simone TOUCHARD	Jean-Loup OUDIN
Sylvain PHILIPPOT	Annie GREGOIRE	Gratiane DES DORIDES	Jean-Luc PICARD
Isabelle CAILLEAU	Véronique DAL PONT	Dominique DE WILDE	Raul DA SILVA BRAS
Dorothée GALOPIN	Monique PIOT	Maryse TRIPIER	Philippe MOREAU
Sophie MALGOURIS	Dominique DENIS	Guy BENTEO	